

Organisons le refus collectif des évaluations!

SUD éducation 63 a pris l'initiative d'une réunion intersyndicale unitaire le mercredi 9 décembre 2009. Lors de cette réunion, le problème des évaluations nationales CM2 et CE1 était à l'ordre du jour. Le SNUipp et le SE-UNSA ont dit qu'ils suivraient la consigne de leurs syndicats au niveau national. Alors que la passation est prévue pour le 20 janvier, aucun mot d'ordre de ces organisations n'est pour le moment connu et aucun délai n'est posé pour une prise de décision.

Ainsi, contrairement à l'année scolaire écoulée, il semblerait donc que SUD Education serait le seul syndicat à envisager d'aider à l'organisation d'un mouvement de refus collectif de ces évaluations par les personnels. Nous le regrettons.

Les différents problèmes dénoncés par la communauté éducative l'an dernier concernant ces évaluations subsistent :

- **elles ne servent toujours pas au diagnostic des difficultés des élèves.**
- **elles ne constituent pas un outil professionnel au service de la réduction des difficultés scolaires**
- **elles servent à légitimer les dispositifs d'aide individualisée** (stage de remise à niveau, aide personnalisée) largement contestés dans la profession.
- **elles contribuent à la standardisation pédagogique de nos pratiques de classe.** A chaque nouvelle réforme, notre liberté pédagogique est un peu plus restreinte.
- **l'annonce d'un troisième codage** pour « absence de réponse », introduit cette année, **ne change rien au fond du problème.**
- **le versement de la prime de 400 euros divise les personnels et instaure une individualisation des salaires qui va à l'encontre de l'augmentation générale des salaires que nous défendons.**

Dans son rapport de juillet dernier, l'Inspection Générale de l'Education Nationale annonçait l'étape faisant suite à la mise en place des évaluations : « **demander aux écoles des objectifs chiffrés d'amélioration des résultats** » de ces évaluations.

Ce pilotage par l'évaluation fait peser une menace lourde sur le système éducatif, en instaurant un outil de mesure des résultats qui va permettre une **concurrence entre les écoles**, et à terme, avec la disparition de la carte scolaire, la **transformation de l'école en un vaste marché.**

Pour être efficace, une action doit être la plus collective possible.

Aussi, nous invitons tous les collègues qui le souhaitent à venir débattre d'actions envisageables à partir des attentes de chacun.

Mercredi 6 janvier 2010 à 17h
Salle n°1, centre Jean Richepin à Clermont Ferrand

Cette réunion doit être décisionnelle !
SOYONS NOMBREUX !

Si vous ne pouvez pas participer à cette réunion mais que vous souhaitez donner votre avis et/ou faire partie de cette démarche de refus collectif, contactez-nous par téléphone, courrier ou messagerie électronique avant le 6 janvier 2010.